

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 9 octobre 2009

Service instructeur
Service Insertion et Développement
Local

N° CP-2009-13-4-4

Service consulté

**MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'INSERTION POUR
2009
PROJET À DESTINATION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA PROPOSÉ PAR LA
COMMISSION TERRITORIALE DES SOLIDARITÉS ACTIVES DE COLMAR**

Résumé : *L'Assemblée Départementale, lors du vote du BP 2009, s'est prononcée pour l'inscription d'un crédit de 5 823 135 € afin de soutenir les organismes d'insertion et a délégué à la Commission Permanente l'examen des demandes de contributions financières nécessaires à la mise en œuvre d'actions spécifiques visant l'insertion des bénéficiaires du rSa.*

Dans ce cadre, l'Assemblée Départementale a également voté un crédit de 65 000 € pour permettre la mise en œuvre de projets locaux d'insertion.

La Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) de Colmar présente un projet pour validation.

Il est proposé d'autoriser, pour l'action présentée, le versement de la participation correspondante à l'association « Théodore Monod » porteuse de ce projet.

Le montant de la subvention proposée dans ce rapport s'élève à 5 000 €.

Afin de dynamiser les Programmes Locaux d'Insertion (PLI), le Conseil Général, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a décidé de renouveler les crédits destinés à accorder des aides spécifiques pour développer des projets œuvrant à l'insertion des bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa).

L'Assemblée Départementale a voté un crédit de 65 000 € au titre de l'année 2009.

Ainsi, chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) peut être amenée à proposer à la Commission Permanente un ou plusieurs projets à hauteur des crédits votés, au cours de l'année.

Ces projets sont établis en concertation avec les membres de chaque CTSA et adaptés aux besoins des territoires concernés.

Ils sont présentés par les associations, organismes, collectivités territoriales ou par les travailleurs sociaux, et validés par les membres des CTSA avant d'être soumis à la Commission Permanente du Conseil Général.

Dans ce cadre, la CTSA de Colmar a souhaité soumettre au Département, après validation, un projet dont le coût total s'élève à 5 000 €.

Ce projet est le suivant :

CTSA de Colmar : projet validé le 8 septembre 2009

Intitulé des projets	Porteurs des projets	Partenaires	Participation proposée par la CTSA
La croisée des chemins – Lien social et citoyenneté	Association « Théodore Monod »	Espace solidarité Vallées	5 000 €

CONCLUSIONS :

Ce projet s'inscrit dans les Programmes Locaux d'Insertion.

Compte tenu de leur intérêt à destination des bénéficiaires du revenu de Solidarité active, il est proposé d'attribuer un crédit global de 5 000 € pour le projet présenté par la CTSA de Colmar.

Il est proposé de m'autoriser à verser la participation correspondante à l'Association Théodore Monod.

La dépense est à imputer sur l'opération 2009 – H712 – 9999, imputation 0-015-541-6574-3047-010.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Projet présenté par la CTSA de COLMAR

Intitulé du projet : La croisée des chemins - lien social et citoyenneté

• **Objectif(s) et contenu de l'action** :

Remobiliser des personnes bénéficiaires du RSA dans l'objectif de susciter le désir et de construire des projets d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Objectifs :

* Trouver ou retrouver le plaisir de la rencontre, de l'échange : d'expérimenter la satisfaction des relations plus harmonieuses avec soi-même et les autres dans une dynamique où peu à peu le sentiment d'autonomie et le lien social se renforcent réciproquement.

* Rompre l'isolement social des personnes bénéficiaires du RSA afin qu'elles acquièrent une vision moins dévalorisée d'elle-même et du monde.

* Restaurer ou maintenir vivant les liens de parentalité, d'amitié, ...

* Se retrouver pour le plaisir de réaliser une activité commune : activités créatives en lien avec les saisons ; participer et échanger autour d'un spectacle ; préparer une soirée, un évènement festif, organiser une sortie nature, jouer ensemble, participer à des débats échanges, ...

Contenu de l'action :

La poursuite d'un travail de partenariat avec le Théâtre de la Comédie de l'Est : participation à plusieurs spectacles, à des répétitions et rencontres.

Favoriser l'accès à la culture : Assister à des spectacles, Salon du Livre, visite d'expositions, ...

Participer à des fêtes interculturelles, contes, cuisine, ...

Organisation d'un atelier sur 4/5 séances par trimestre afin d'approfondir une technique artistique, pour le dernier semestre 2009 un travail artistique autour de la calligraphie est prévu.

• **Nombre de bénéficiaires du REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE concernés** :

Entre 20 et 25 personnes.

• **Organisme destinataire de la subvention départementale** :

Association Théodore Monod à Colmar.

• **Partenaires associés:**

Les assistants sociaux du Conseil Général intervenant sur les quartiers

• **Participation financière sollicitée auprès du Conseil Général** : 5 000 €

Projet validé par la CTSA de MULHOUSE, le 08 septembre 2009

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 09 OCTOBRE 2009

Projets CLI
PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
CLI04288	ASSOCIATION CAMPUS THEODORE MONOD COLMAR Financement de l'action La croisée des chemins Lien social et citoyenneté	5 000,00
Total		5 000,00